

La Routo

Sur les pas de la transhumance

Mise en œuvre et animation d'un itinéraire et d'un réseau transfrontaliers de valorisation des métiers, des produits et des patrimoines de la transhumance

Le projet

La Routo® est issue de plus de dix ans d'échanges entre de nombreux partenaires de la Région SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la Région Piémont. Il a pour ambition la mise en œuvre et l'animation d'un itinéraire et d'un réseau transfrontaliers reliant le Pays d'Arles à la vallée de la Stura, sur les traces des troupeaux ovins qui pratiquaient la grande transhumance estivale depuis les plaines de basse Provence jusqu'aux vallées alpines du Piémont. *La Routo*® associe l'ensemble des filières agricole, gastronomique, touristique, artisanale, environnementale et patrimoniale autour d'une thématique fortement identitaire des Régions SUD-Provence-Alpes-Côte d'Azur et Piémont. Basé sur l'itinérance douce, il correspond aux nouvelles attentes du public en faveur d'un tourisme de patrimoine, de découverte et de partage.

L'ambition

L'itinéraire s'appuie sur les anciennes drailles et carraires de transhumance. Le GR®69 *La Routo* a été homologué par la Fédération Française de Randonnée en juin 2020. Son aménagement et son balisage seront réalisés d'ici le printemps 2021. L'édition du topoguide est prévue pour l'automne 2021. Une adaptation à l'itinérance équestre est envisagée, ainsi que, sur certains secteurs à la pratique du Vélo (VTT). L'itinéraire est déjà inscrit, à titre prévisionnel, dans le réseau des Grands Itinéraires Pédestres de France. Il a également vocation à intégrer, à terme, un réseau d'itinéraires culturels européens sur la thématique de la transhumance (Espagne, Italie Centrale...) sur le modèle des *Chemins de Stevenson*. Il figure en bonne place dans le dossier ayant permis l'inscription des pratiques et savoir-faire de la transhumance à l'inventaire français du Patrimoine culturel immatériel et déposé bientôt à l'UNESCO.



Les objectifs

La Routo® permettra la mise en œuvre d'un sentier de grande itinérance structurant l'ensemble des territoires traversés et constituera un outil de développement durable pour ces territoires. Son caractère innovant est également d'associer l'ensemble des filières liées à l'élevage pastoral (ovin, bovin, caprin, asin) sur les questions de valorisation des produits (viande, fromage, laine) et des métiers (éleveurs, bergers salariés...). L'objectif est également de constituer un support de médiation pour l'élevage pastoral et transhumant, reliant notamment les métropoles aux territoires alpins. Le cœur du projet sera l'animation d'une offre touristique transfrontalière, grâce à la création d'un réseau permettant de stimuler le dynamisme et la collaboration des opérateurs touristiques locaux (gestionnaires de sites culturels, tour-opérateurs, accompagnateurs, restaurateurs, hébergeurs, acteurs de l'agritourisme...), dans une optique de qualification et de complémentarité de l'offre.

La mise en œuvre

La Maison de la transhumance porte le projet *La Routo*® depuis son origine, en 2008, avec l'Unione Montana Valle Stura. Un programme de type ALCOTRA intitulé *Produits et métiers de la transhumance* (programmation 2011-2013), dont le chef de file était la Maison Régionale de l'Élevage, a permis de poser les bases du projet, notamment le partenariat avec les organisations professionnelles d'élevage.

Certaines actions concernant *La Routo*® sont aujourd'hui inscrites (programmation 2019-2021) dans un Plan Intégré Thématique (PITEM) « MITO » (*Modèle intégré pour le Tourisme Outdoor sur le territoire ALCOTRA*) et portées par le Département des Alpes-de-Haute-Provence : aménagement, balisage et signalétique de l'itinéraire, adaptation à l'itinérance équestre, structuration des socioprofessionnels, organisation d'un séminaire du réseau des Grands Itinéraires Pédestres, évènements de lancement (...).

Un programme Leader coopération *LA ROUTO. Itinéraire agritouristique sur les pas de la transhumance* est également en cours de mise en œuvre (programmation automne 2020 - automne 2022), comprenant 4 territoires : Pays d'Arles, Grand Verdon, Pays dignois, Pays S.U.D et 7 partenaires : Maison de la transhumance (chef de file), Parc naturel régional des Alpilles, Parc naturel régional du Verdon, Office de Tourisme Provence Alpes Digne les Bains, Provence Alpes Agglomération, CERPAM, Communauté de communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon. Il permettra notamment de développer certaines actions de communication (site internet dédié, application mobile, stand itinérant, participation à des salons de la randonnée...) ainsi que de développer de nombreuses actions dans les territoires (boucles de randonnée thématiques, interprétation des patrimoines, cycles de rencontres, festivals du film du pastoralisme...).

Pour le versant italien, l'Unione Montana Valle Stura entend solliciter un financement du GAL « Terre Occitane » dans le cadre du P.S.R. mes. 7.2 financé sur les fonds du Feader, appel expirant en décembre et dont les résultats seront annoncés au mois de mai. Avec ce financement, qui s'ajoute aux fonds propres de l'Union, il est prévu dans un premier temps de tracer et d'aménager l'itinéraire *La Routo*, de poser la signalétique tout au long de l'itinéraire et d'installer des points d'information à Borgo San Dalmazzo et Argentera.

Contact : Patrick Fabre - Maison de la transhumance
Domaine du Merle - Route d'Arles - 13300 Salon-de-Provence – France
www.transhumance.org - p.fabre@transhumance.org - tel (33) 06 30 51 44 63

